

**Centre d'aide aux victimes d'actes
criminels de la Mauricie**

États financiers
Au 31 mars 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S E N C R L

200 25 rue de la Forêt
C.P. 1351
Trois-Rivières, Q.C. G9A 5L7
Téléphone 819 379-0133
Télécopieur 819 379 4207
Courriel info.trois.rivieres@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

Observation

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 9 juin 2015

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A104261

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

PRODUITS

Subventions

Ministère de la Justice - FAVAC

1 143 741 \$ 1 204 470 \$

Emploi d'été - Canada

3 330 3 262

Projet - Références policières

10 058 49 412

Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2013

- 5 000

Contributions pénales

27 191 31 647

Dons

16 050 27 085

Intérêts

2 198 3 234

Supervision de stages

562 183

1 203 130 1 324 293

CHARGES

Salaires et avantages sociaux

1 087 588 1 028 075

Assurances

4 481 4 905

Cotisations et associations

3 340 3 553

Déplacements et représentation

13 504 11 559

Documentation et abonnements

691 703

Entretien et réparations

7 281 10 020

Fournitures de bureau et papeterie

8 930 6 949

Frais bancaires

2 138 589

Frais d'activités

5 335 4 513

Frais d'impression

2 141 2 134

Frais de formation

6 696 8 828

Location d'équipement

2 093 1 962

Loyer

68 624 68 624

Projet - Clientèles vulnérables

21 526 -

Projet - Enfants

- 33 463

Projet - Références policières

10 058 49 111

Publicité

1 794 2 447

Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2014 (2013)

5 000 5 001

Services professionnels

16 268 16 330

Télécommunications

8 934 7 594

Amortissement des immobilisations corporelles

10 249 12 031

1 286 671 1 278 391

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(83 541) \$ 45 902 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

	Investi en immobili- sations corporelles	Affectations externes aux contributions pénales	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	43 875 \$	33 677 \$	139 741 \$	217 293 \$	171 391 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 249)	(26 526)	(46 766)	(83 541)	45 902
Investissement en immobilisations corporelles	1 131	-	(1 131)	-	-
Affectations externes (note 8)	-	23 000	(23 000)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	34 757 \$	30 151 \$	68 844 \$	133 752 \$	217 293 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

BILAN

Au 31 mars

2015

2014

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	166 809 \$	232 011 \$
Créances	450	-
Placements au coût (note 3)	54 003	76 805
Taxes à la consommation à recouvrer	10 094	10 280
Frais payés d'avance	942	250

232 298 319 346

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

34 757 43 875

267 055 \$ 363 221 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	129 809 \$	145 928 \$
Subventions reportées (note 6)	3 494	-

133 303 145 928

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	34 757	43 875
Affectations externes aux contributions pénales	30 151	33 677
Non affecté	68 844	139 741

133 752 217 293

267 055 \$ 363 221 \$

ENGAGEMENT (note 9)

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(83 541) \$	45 902 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 249	12 031

(73 292) 57 933

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	(450)	-
Subventions à recevoir	-	5 000
Taxes à la consommation à recouvrer	186	240
Frais payés d'avance	(692)	(250)
Dettes de fonctionnement	(16 119)	4 075

(90 367) 66 998

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 131)	(8 100)
---	---------	---------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des subventions reportées	3 494	(5 000)
-------------------------------------	-------	---------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(88 004) 53 898

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

308 816 254 918

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

220 812 \$ 308 816 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	166 809 \$	232 011 \$
Placements	54 003	76 805
	220 812 \$	308 816 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la mise en place du régime a eu lieu ou au cours de laquelle une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

3. PLACEMENTS AU COÛT

	2015	2014
Compte placement affaires à taux d'intérêt variable, sans échéance	54 003 \$	76 805 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	5 897 \$	1 930 \$	3 967 \$	4 959 \$
Équipement informatique	69 885	59 796	10 089	13 040
Mobilier de bureau	89 390	68 689	20 701	25 876
	165 172 \$	130 415 \$	34 757 \$	43 875 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Salaires et vacances courus	95 414 \$	99 371 \$
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	27 695	28 754
Subventions à payer	-	12 303
Frais courus	6 700	5 500
	129 809 \$	145 928 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les subventions reportées sont les suivantes :

	2015	2014
Projet - Référence policière	2 244 \$	- \$
Projet - Semaine nationale des victimes d'actes criminels	1 250	-
	3 494 \$	- \$

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût total comptabilisé à titre du régime à cotisations déterminées de l'Organisme se présente comme suit :

	2015	2014
Régime de retraite	30 116 \$	25 264 \$

8. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé la somme de 26 526 \$ à même l'affectation externe pour les fins des projets Clientèles vulnérables et Semaine nationale des victimes d'actes criminels.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le B.A.V.A.C. pour un montant de 23 000 \$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice précédent. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets.

9. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2017 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des charges communes, s'établit à 74 342 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

2016 -	68 624 \$
2017 -	5 718 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

RÉSULTATS - CAVAC

	Réel	Budget	Écart
Produits			
Subventions			
Ministère de la Justice - FAVAC	1 143 741 \$	1 143 741 \$	- \$
Projet - Références policières	10 058	-	10 058
Emploi d'été - Canada	3 330	3 370	(40)
Contributions pénales	27 191	30 000	(2 809)
Dons	16 050	22 000	(5 950)
Revenus d'intérêts	2 198	4 300	(2 102)
Supervision de stages	562	183	379
	1 203 130	1 203 594	(464)
Charges			
Frais salariaux			
Salaires	922 601	923 747	1 146
Avantages sociaux	164 987	166 277	1 290
Frais de logement			
Loyer	68 624	68 624	-
Entretien et réparations	4 149	3 870	(279)
Frais d'administration			
Assurances	4 481	5 052	571
Cotisations et associations	3 340	3 553	213
Documentation et abonnements	691	700	9
Frais de déplacement	13 305	11 800	(1 505)
Frais de formation	6 696	6 744	48
Frais de représentation	199	200	1
Frais bancaires	2 138	1 845	(293)
Publicité	1 794	1 838	44
Services professionnels	16 268	16 320	52
Frais de bureau			
Achat de mobilier non amortissable	1 440	1 000	(440)
Entretien et réparations - informatique	3 132	1 000	(2 132)
Fournitures de bureau et papeterie	7 490	6 940	(550)
Frais d'impression	2 141	2 040	(101)
Location d'équipement	2 093	1 890	(203)
Télécommunications	8 934	7 650	(1 284)
Équipement			
Amortissement des immobilisations corporelles	10 249	-	(10 249)
Frais d'activités			
Activités de reconnaissance	900	900	-
Frais du conseil d'administration	4 435	4 460	25
Projet - Clientèles vulnérables	21 526	-	(21 526)
Projet - Références policières	10 058	-	(10 058)
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2014	5 000	-	(5 000)
	1 286 671	1 236 450	(50 221)
Insuffisance des produits sur les charges	(83 541) \$	(32 856) \$	(50 685) \$